

Étaient présents :

Geneviève M. Blanchet, représentante des parents
Maxime Béland, représentant des parents
Sylvie Carrière, représentante du personnel enseignant
Nathalie Charest, représentante du personnel enseignant
Karine Côté, représentante des parents
Claire Dudemaine, représentante du personnel enseignant
Edna Myrtil, représentante des parents et membre du comité de parents
Katherine Nichols, représentante du personnel enseignant
Matthieu Riopel, représentant des parents
Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
CÉ-21/22-11
IL EST PROPOSÉ par Geneviève M. Blanchet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
APPROUVÉ UNANIMEMENT
2. **Approbation du procès-verbal du 23 novembre 2021**
CÉ-21/22-12
IL EST PROPOSÉ par Matthieu Riopel d'approuver le procès-verbal du 23 novembre 2021.
APPROUVÉ UNANIMEMENT
3. **Parole au public** Aucun public présent
4. **Décision**
 - 4.1 **Mesures protégées budget**

Sophie Daigneault nous présente les mesures dédiées (*montants remis par le CSSMI*) qui seront dépensées selon les besoins de notre milieu. Une reddition de compte sera réalisée à ce sujet afin d'informer le ministère des sommes reçues.

Le conseil d'établissement de l'école des Blés-Dorés confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures protégées, a alloué à l'école des Blés-Dorés la somme totale de 111 886 \$ tel que présenté au tableau ci-joint. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2021-2022.

CÉ-21/22-13

IL EST PROPOSÉ par Geneviève M. Blanchet d'adopter le budget tel que présenté appuyé par Matthieu Riopel.
ADOPTÉ UNANIMEMENT
 - 4.2 **Sorties pendant les heures de classe**

En début d'année, les enseignants ont fait signer aux parents l'autorisation de faire des sorties à l'extérieur de l'école sans coût ni transport, et ce, à proximité de l'école.

À la suite d'une demande des enseignants de 4^e année pour aller patiner au parc avec leurs élèves, il a été proposé par madame Daigneault d'approuver toutes les sorties qui seront réalisées d'ici la fin de l'année pendant les journées et l'horaire de l'école. Il pourrait s'agir, entre autres, des activités suivantes : *faire de la raquette, aller glisser, prendre une marche, faire une sortie à vélo, enseigner au parc ou s'y rendre pour jouer, etc.*

Ces sorties seront bien encadrées et devront respecter les conditions suivantes : *pendant les heures de classe, sans coût, déplacement à pied, dates soumises au CÉ lors de la rencontre suivante.*

Les directions devront être avisées à l'avance de la tenue de ces sorties (*lettre aux parents en CC*). Madame Daigneault bonifiera la liste d'activités au fur et à mesure et indiquera, dans un tableau, le moment accordé à chacune des sorties.

CÉ-21/22-14

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Charest d'approuver cette demande que dans la journée, il se peut qu'il n'y ait pas de période d'enseignement et que celle-ci soit remplacée

par une activité. Karine Côté approuve la proposition.

APPROUVÉ UNANIMEMENT

5. Informations/ rapports

5.1 Comité de parents

Edna Myrtil, représentante du comité de parents, nous fait part des sujets abordés lors des 3 dernières rencontres :

25 novembre 2021 : informations transmises par le CSSMI au sujet des Centres de vaccination ; réponses aux consultations pour la politique d'admission ; besoins des membres du comité en termes de formation (webinaire) de la part de la Fédération des comités de parents (loi sur l'instruction publique, par exemple) et présentation des formations proposées : apprendre les tables à son enfant, aide aux devoirs, enfants à besoins particuliers, etc.

9 décembre 2021 : présentation du projet Lumina (reconnaissance des employés, des parents, des bénévoles, etc.) et calendrier scolaire

13 janvier 2022 : un parent a été nommé par les membres du jury afin d'assister, à titre de témoin, aux piges des projets particuliers.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 10 février 2022.

5.2 OPP

Marie-Ève Cléroux a fait la réservation pour les photos l'an prochain. Une date sera déterminée sous peu.

Des décorations seront installées à différents endroits dans l'école afin de souligner la fête de la Saint-Valentin.

5.3 Personnel enseignant

Sylvie Carrière, enseignante de musique, tient à féliciter tous ses groupes qui ont vraiment bien participé à l'enseignement à distance. Ce mode de fonctionnement lui a permis de créer un lien particulier avec ses élèves. Grâce aux titulaires de classe qui ont bien préparé les enfants à naviguer dans Classroom ou à participer à une rencontre, elle a vécu une très belle expérience avec ses élèves.

5.4 Service de garde

Aucune information transmise

5.5 Direction

5.5.1 Retour de consultation OS

Madame Daigneault a présenté le résultat de la consultation :

Ouverture d'une nouvelle école primaire à Mirabel (Saint-Augustin)

Selon le scénario adopté, la Nouvelle école primaire de Mirabel (Saint-Augustin) accueillera des élèves en provenance des aires de dessertes actuelles des écoles des Blés-Dorés et de la Clé des-Champs. La continuité sera offerte aux élèves du 3e cycle de ces deux mêmes écoles. L'école Sainte-Scholastique accueillera quant à elle des élèves en provenance de l'école des Blés-Dorés et la continuité sera offerte aux élèves du 3e cycle.

5.5.2 Publications 1 et 2

Il est important de prendre connaissance des deux publications (*diaporamas*) au sujet des nouveaux rôles des membres du conseil d'établissement. Il s'agit de formations obligatoires pour les nouveaux membres du CÉ (*rappel de ce qui a été vu l'an passé*). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les noter et à en faire part à la direction.

5.5.3 Plan de contingence

Madame Daigneault explique les raisons pour lesquelles il est nécessaire de faire un plan de contingence en prévision d'un manque de personnel et d'élèves dû à la COVID 19 (afin d'éviter la contagion - isolement entre 5 à 10 jours).

Une rencontre est prévue avec chacun des membres du comité pour les mesures d'urgence (enseignants, technicienne en SDG, concierge, secrétaire, directions) afin de rédiger le plan de contingence. Nous devons faire preuve de créativité pour pallier chacun des 4 niveaux. Ce plan sera ensuite présenté à l'équipe école.

Des parents de l'école ont donné leur nom pour travailler au service de garde ou au service du dîner si jamais les besoins sont importants.

**5. Informations/
rapports
(Suite)**

5.5.4 Tests rapides

Il est difficile pour les familles de se procurer des tests rapides dans les pharmacies le ministère nous a donc remis des tests Panbio. Il est possible d'effectuer ce test à un élève ou à un membre du personnel qui développe des symptômes à l'école et pour lequel nous avons l'autorisation parentale.

Des personnes ressources seront nommées à l'école pour la passation des tests Panbio (*formation obligatoire*). Que le résultat soit positif ou négatif, la personne devra retourner à la maison. Un autre test, rapide cette fois, devra se faire dans 24 heures si le résultat est négatif. S'il est positif, la personne devra s'isoler à la maison avec les membres de sa famille pour une durée de 5 à 10 jours.

6. Correspondance Aucune correspondance reçue

7. Points divers Aucun

**8. Date de la
prochaine
rencontre** Mardi le 22 février 22 à 19h00

**10. Clôture de la
séance** **IL EST PROPOSÉ** par Geneviève M. Blanchet de lever la séance à 19 h 56.

CÉ-21/22-15

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Geneviève Blanchet, présidente

Stéphanie Cyr, secrétaire

Sophie Daigneault, directrice